

# Des anciens pâturages boisés de l'Ajoie convertis en cantons communaux et des moyens d'en tirer parti

Autor(en): **Braichet, Alber**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique**

Band (Jahr): **1 (1876)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549631>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DES ANCIENS PATURAGES BOISÉS DE L'AJOIE

convertis en cantons communaux et des moyens d'en tirer parti

---

Il fut un temps où dans le Jura, et principalement dans le district de Porrentruy, la surface du sol livrée à l'agriculture était beaucoup moins considérable qu'aujourd'hui.

Cependant à l'heure qu'il est, les pâturages et les forêts occupent encore le 40 % du sol productif : soit 25,369 arpents de forêts et 7,698 arpents de pâturages (dont 1610 sont boisés), sur 49,054 arpents de terres arables. (L'étendue du sol boisé relativement à celle du sol productif est de 35 %.) Ces chiffres sont tirés de la statistique de 1867.

Si on voulait tenir compte des pâturages communaux qui, il y a quelques dix ans, ont été successivement livrés à l'agriculture sous le nom de cantons, ainsi que des terrains analogues défrichés par les particuliers, il est probable qu'il faudrait porter à près de 50 pour cent, le sol qui, il y a 30 à 40 ans, n'était pas livré à l'agriculture dans ce pays.

Le district de Porrentruy passe pour fertile et agricole; malgré cela, presque tous les cantons communaux gagnés sur les pâturages pour augmenter le domaine de l'agriculture, ont été abandonnés. Il en est de même de bien des champs situés dans les finages et éloignés des habitations.

Quelle conclusion faut-il tirer de ces faits : la richesse agricole du pays aurait-elle diminué, ou bien le mode de culture suivi depuis un certain temps est-il défectueux ? C'est à cette dernière alternative que nous nous arrêtons pour expliquer des faits aussi anormaux à une époque où les produits agricoles trouvent un écoulement facile et à de bons prix.

Nous croyons pouvoir dire que le traitement appliqué à l'agriculture depuis un certain temps, a été fautif au point de vue de la culture du sol, et qu'en outre il n'a pas été tenu compte d'un élément nouveau introduit dans le pays ; j'entends l'industrie horlogère.

Lorsque les pâturages communaux disparurent pour être convertis en cantons, on éleva moins de bétail et les engrais animaux disponibles furent

répartis sur une plus grande surface, les terres labourables ayant augmenté en étendue; d'intensive qu'elle était, la culture devient extensive. C'est-à-dire qu'il y avait plus de sol labouré, mais qu'il recevait moins d'engrais; par conséquent à surface égale il rapportait moins. En effet, il est prouvé par la théorie et l'expérience, que le labourage ne donne rien au sol; son effet principal, au contraire, est de le stimuler et de lui faire dépenser en moins de temps ses forces productives en mettant en contact avec l'oxygène de l'air, les matières oxydables qu'il renferme. C'est ainsi que les terrains dont nous nous occupons ont été ruinés au point de ne plus produire que les herbes, rebutées par le bétail, qui caractérisent les terrains épuisés. Dans la plupart des cas, il serait inutile de vouloir rétablir le pâturage, car le sol épuisé se refuserait, sans engrais, pendant longtemps à produire du fourrage.

Citons quelques exemples : la commune de Courtemaiche possède un vaste terrain appelé le *pâturage des Grands bois*, autrefois cultivé et maintenant abandonné; à Buix, les cantons des *Vies de Bure* et autres sont mal cultivés ou abandonnés; il en est de même des *Tschampaz* à Chevenez. La bourgeoisie de Porrentruy possède 200 à 300 journaux de cantons dont le sol est en partie assez bon, mais dont on tire peu de profit, et ainsi de suite dans les différentes communes.

La production du jeune bétail dans le district de Porrentruy s'est beaucoup ressentie de cette transformation, car les terrains enlevés à la pâture étaient les plus accessibles et les meilleurs. Les jeunes chevaux et les poulains élevés à l'écurie ne sont plus recherchés comme autrefois, et se vendent relativement moins bien; la race du pays a perdu son ancienne réputation. L'élevage des bêtes à cornes est devenu aussi moins facile.

Une nouvelle ressource étant venue s'offrir aux habitants d'Ajoie, par suite de l'introduction de l'horlogerie dans le pays, beaucoup de fils de paysans quittèrent l'agriculture pour l'industrie, et il ne fut plus question de conquérir sur les hauteurs de nouveaux terrains à l'agriculture; au contraire, les bras venant à lui manquer, on négligea même les champs de la plaine. Il est même arrivé à des ventes forcées, que des champs n'ont pu être vendus pour la valeur de la récolte qui les recouvrait.

Pour remédier à cet état de choses, il y avait un moyen bien simple que déjà bien des agriculteurs de notre pays ont mis en pratique, recourir à la culture intensive. C'est-à-dire à celle qui tend à produire beaucoup sur une petite surface, concentrant les engrais sur un espace restreint et n'appliquant les bras devenus chers que là où ils rapportent réellement. Laisser à la production du bois et du fourrage les sommités, les pentes et les plateaux purement calcaires (parce que ces sols s'épuisent facilement, même

avec de l'engrais et sont ordinairement secs et peu profonds), n'utiliser pour le labourage que les alluvions de la plaine et les terrains des plateaux qui ne sont pas dépourvus d'argile (parce que sans cette dernière, l'engrais profite peu, l'argile ayant seule à un haut degré, la propriété d'absorber et de retenir les sels fertilisants provenant des engrais et de l'atmosphère). Il faudrait encore parler du choix des semences, du choix du bétail, notamment de la préférence à donner autant que possible aux bêtes à cornes sur les chevaux (parce qu'elles rapportent au moins autant et ne font pas éprouver les mêmes pertes en cas d'accident et que le capital qu'elles représentent, ne diminue pas lorsqu'elles avancent en âge, puisqu'on a la ressource de les engraisser pour la boucherie).

Il y aurait aussi à prendre en considération la conservation des engrais : ainsi l'emploi de la fosse à fumier, très répandue en Suisse et qui l'est très peu chez nous. Elle assure la décomposition complète de la litière mélangée au fumier et diminue la déperdition de celui-ci par l'évaporation.

La fosse à purin nous manque aussi trop souvent.

Le morcellement des terres est un grand obstacle aux progrès de l'agriculture dans notre contrée ; il en résulte beaucoup de pertes de temps et de forces par suite des déplacements du personnel et des instruments de travail.

En un mot, pour progresser, il faut que l'agriculture de notre pays mette à profit les découvertes modernes et qu'elle se mette en harmonie avec la nouvelle position qui lui est faite par l'introduction de l'industrie dans le pays.

L'agriculture et l'industrie ne sont nullement ennemies, elles se complètent l'une par l'autre. L'une fournit la vie à bon marché aux ouvriers de l'atelier, et ceux-ci assurent l'écoulement des produits de l'agriculture. En revanche, cette dernière, pour suppléer au manque de bras, doit agir avec intelligence et sortir de la routine, afin de suivre l'exemple que lui donne sa rivale. Perfectionner doit être sa devise. L'alliance de l'agriculture et de l'industrie ont donné au canton de Zurich une prospérité presque sans égale et la population la plus dense de l'Europe.

Les circonstances étant ainsi, quel sera le parti à tirer des anciens pâturages ou cantons communaux dont il est question dans cet article ?

Ces pâturages, dont l'origine remonte sans doute à une haute antiquité, à en juger par les chênes séculaires qui s'y trouvaient, étaient aussi ombragés par de nombreux poiriers sauvages. Ceux-ci fournissaient des fruits qu'on récoltait, et qui étaient connus dans le pays sous le nom de *biassons*. On dit même que le prince-évêque en nourrissait ses hommes de corvée.

Quant aux glands, ils fournissaient une excellente nourriture pour les porcs.

Non-seulement ces arbres à couvert léger ne nuisaient point à la croissance de l'herbe comme le font les essences à feuillage touffu, mais la favorisaient, ainsi que cela se passe sous les érables des pâturages des Franches-Montagnes et sous les mélèzes des Alpes. Le poirier fournissait un chauffage passable et du bois pour la menuiserie, le chêne a été très recherché pour en faire du merrain à destination des vignobles français. Cet arbre utile devient de plus en plus rare dans notre pays; nous nous occuperons de lui dans un prochain article.

Quels sont les moyens que l'on pourrait employer pour tirer parti des pâturages ayant été livrés à la culture rurale et maintenant épuisés et à peu près abandonnés? — Cette question a déjà été agitée et à peu près résolue. Le principal obstacle qui s'oppose à l'application du remède réside dans l'égoïsme des bourgeoisies.

En effet, les biens de bourgeoisie, grâce aux modifications survenues avec le temps, ne sont plus, en quelque sorte, considérés que comme des biens privés.

L'esprit public et d'abnégation en a disparu.

Les bourgeois sentent eux-mêmes que ces institutions, démodées et surannées, n'auront plus qu'une courte existence et ils ne demandent qu'à jouir le plus possible sans améliorer, quitte à faire périr peut-être la poule aux œufs d'or.

C'est ainsi qu'il a été proposé pour Porrentruy la création de fermes. Trois fermes pourraient être établies : *au Cras d'Ermont, sur les Cras, sous les Minous.*

Ces fermes auraient de 60 à 80 journaux chacune. Les bâtiments coûteraient suivant devis de 15 à 20 mille francs chacun, mais n'exigeraient pas de la commune bourgeoise cette dépense en numéraire, attendu qu'elle peut fournir la pierre, la chaux, le sable et le bois nécessaires.

Il est possible que ces fermes ne rapporteraient pendant un certain temps que les intérêts de ce qu'auraient coûté les bâtiments. C'est précisément l'objection qui a prévalu dans le cas cité et fait renoncer à la construction de ces fermes. Mais cette objection tombe, si l'on songe qu'un capital peut être amorti par ses intérêts au bout d'un temps relativement court pour une commune qui est une personne morale. Au bout de 25 à 30 ans, l'amortissement aurait eu lieu par le versement du prix des fermages, et l'on aurait des propriétés de valeur et de rapport, tandis qu'aujourd'hui on n'a presque rien et que plus tard on aura encore moins.

Voilà pour les terrains bons ou médiocres renfermant de l'argile. Quant

aux terres ne contenant surtout que de l'humus et du calcaire, peu profondes et sujettes à la sécheresse, le mieux serait de les convertir en forêts. Le choix des essences devrait être abandonné aux hommes du métier. La plantation serait préférable au semis, et les essences dites nobles à celles de moindre valeur. Mais l'on sera souvent obligé de boiser provisoirement au moyen des essences offrant le plus de chances de réussite, afin de pouvoir introduire plus tard sous leur protection les essences de valeur, qui la plupart, ne peuvent pendant les premières années de leur existence, végéter sans abri.

Pour ce qui concerne les terrains reboisés, le rapport en serait immédiat pour les communes, parce que toutes possèdent du bois exploitable et qu'elles peuvent prendre dans celui-ci la croissance qui se produit sur les surfaces reboisées. En effet, la coupe annuelle devant être égale en volume à la somme des accroissements qui se produisent sur toute la surface de la forêt ; lorsque la forêt augmente en étendue, la coupe doit augmenter en volume. C'est ainsi que l'on pourrait sans sacrifices réaliser dans nos communes des améliorations qui seraient dans l'intérêt de tous, car augmenter dans un pays la production d'objets de première nécessité, tels que le bois et les denrées alimentaires, c'est contribuer à en modérer les prix, c'est rendre service aux classes pauvres et laborieuses.

Porrentruy, mars 1876.

Albert BRAICHET.

